

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR 2024-076

## ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

En raison de la fête des voisins du 31 mai 2024 organisée par les riverains de la rue Mozart à Wormhout et afin de garantir la sécurité des riverains,

### ARRETE :

**ARTICLE 1** : la circulation et le stationnement seront interdits dans l'impasse de la rue Mozart, et ce, le vendredi 31 mai 2024 de 18h30 à 24h environ :

**ARTICLE 2** : une signalisation sera mise en place par les services municipaux.

**ARTICLE 3** : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

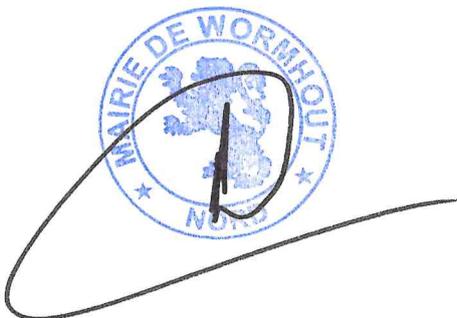
**ARTICLE 4** : Cet arrêté sera affiché et adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 30 avril 2024

Le Maire,

David CALCOEN

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 30/04/2024  
Le Maire,  
David CALCOEN



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Wormhout, Nord, identical to the one in the previous block. It features the same central emblem and text. A large, dark signature is written over the stamp, and the name 'David CALCOEN' is printed in black text to the right of the stamp.